

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONEMA SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2012 – VINCENNES

### Représentants des personnels :

**SNAPE ONEMA SOLIDAIRES** : Philippe VACHET

**SN CGT** : Gille EUZENAT

La séance débute à 10h00.

Rappel de l'ordre du Jour :

1. Approbation du compte rendu du CA du 26 juin 2012
2. Projet de contrat d'objectifs 2013-2018
3. Programmation des activités de l'ONEMA pour 2013
4. Programme d'interventions 2013 au titre de la solidarité interbassins
5. Conventions de partenariat
6. Bilan de mise en œuvre et programmation du plan écophyto 2018
7. Décisions modificative N°2
8. Budget primitif 2013
9. Questions diverses
  - Création et adhésion à Aquacampus
  - Information sur marché SEEE
  - Autorisation pour la DG de signer des actes de vente d'immeubles

Le conseil d'administration est présidé par M Christian LECUSSAN (vice président, représentant le secteur industriel dans le collège des usagers du comité national de l'eau)

M LECUSSAN présente Madame DUPONT-KERLAN, nouvelle directrice générale de l'ONEMA aux membres du Conseil d'administration. Madame DUPONT KERLAN se présente rapidement et après avoir demandé un peu d'indulgence au regard de son arrivée récente dans l'établissement, rend hommage au travail réalisé par M LAVARDE

M LECUSSAN indique également que Madame Odile GAUTHIER a été remplacée au poste de Directeur de l'eau et de la biodiversité par Monsieur ROY. En son absence, c'est lui, en tant que vice président, qui préside cette séance.

M LECUSSAN présente les nouveaux membres du CA dont M Patrick PUIVIF, nouvel agent comptable de l'ONEMA en remplacement de Mme FONTANA qui a fait valoir ses droits à la retraite

M LECUSSAN informe qu'un décret est en projet modifiant la composition du CA et notamment la présidence du Conseil. Aujourd'hui c'est le DEB qui est président, l'idée est de séparer les rôles entre DEB, commissaire du gouvernement et la Présidence du CA qui serait distincte.

Sollicités par un collectif d'agents en situation précaire dans différentes directions métier et notamment à la DAST, les représentants du personnel ont accepté de solliciter du président du CA, la possibilité pour eux d'exprimer leur situation au moyen d'une lettre ouverte.

Le représentant du SNAPE SOLIDAIRES demande et obtient cette autorisation, de très bonne grâce il faut le signaler, de M LECUSSAN.

Trois agents de la DAST pénètrent alors dans la salle et font lecture d'un courrier indiquant

leur situation et posant un certain nombre de questions sur leurs conditions d'embauche et leur avenir ans l'établissement. Une réunion urgente avec la tutelle est demandée par le collectif des agents en CDD

M LECUSSAN reconnaît que la présence dans l'établissement de ces agents est indispensable à la réalisation des objectifs de l'ONEMA et soutient cette démarche.

M SCHMIDT, représentant la DEB en l'absence du directeur, répond que le dossier est très technique avec deux sujets distincts : la situation des CDD qui est urgente et le statut ITA des 3 établissements. L'écologie pousse pour la sortie d'un décret qui stabilise la situation mais n'a pas la possibilité de donner un calendrier.

PF STAUB, CDD de la DAST demande simplement à bénéficier de la loi Sauvadet de déprécarisation

M SCHMIDT redit que si l'aspect social est important, l'expertise des agents en cause est très précieuse pour l'ONEMA et le ministère veut maintenir ces compétences techniques et scientifiques. Il est d'intérêt général pour le CA d'appuyer ces revendications.

M LECUSSAN déclare qu'en effet, la situation est **inacceptable**.

G EUZENAT SN CGT Déclare que si il y a une volonté politique la solution est simple. Pour faire baisser la pression sur les CDD il faut que le ministère du budget autorise le renouvellement des CDD qui arrivent à échéance. 2<sup>ème</sup> point : le statut commun avec les deux autres établissements publics est contestable. Où est la promesse de l'alignement sur le statut des Agences de l'Eau ? Les contrats de CDD ne rentrent pas dans le statut ITA actuel, il faut donc un statut ambitieux pour les intégrer

Mme BAILLY TURCHI Contrôleur financier : toutes les possibilités ouvertes ont été étudiées. Des situations ont été consolidées. pour agir trois leviers : la loi de déprécarisation, un concours et un projet de décret à l'étude à la DGAFP. La cour des comptes a rappelé que l'on ne peut pas prendre de libertés par rapport aux textes. Il faut que les ministères du budget et du MEEDDE donnent des instructions pour aller au delà de la norme juridique.

PF STAUB précise que le 4<sup>ème</sup> levier c'est l'application du droit commun et le recrutement de CDD en 2 x 3 ans.

Après quelques échanges entre des administrateurs et les 3 agents concernés, la séance reprend son cours normal.

### **Point 1 : Approbation du compte rendu du CA du 26 juin 2012**

M LECUSSAN demande s'il y a des observations.

G EUZENAT SN CGT : Les comptes rendu s'améliorent mais des choses manquent encore. Le barème des rémunérations de formation n'a pas été approuvé contrairement à ce qui est inscrit dans le CR. Mme GAUTHIER avait dit que ce point serait renvoyé au prochain CA...

M LECUSSAN en prend note. Vérification sur ce point sera faite. Il passe au vote

Contre : 0

Abstention : 2 (les deux OS)

Le CR est approuvé.

### **Point 2 : Projet de contrat d'objectifs 2013-2018**

Mme DUPONT KERLAN : le document dans le dossier tient compte des différentes réunions qui ont eu lieu mais elle a souhaité que le COB 2013-2018 ne soit pas présenté pour approbation lors de ce CA et souhaite donner un peu de temps au dialogue social. Elle va se déplacer dans les services, un travail sur les indicateurs est à faire. Il faudra composer avec les conclusions du rapport de la cour des comptes, il faut un temps supplémentaire. Mais ce contrat sera finalisé et signé assez vite.

M LECUSSAN rappelle que le COB devra être signé avant mars 2013. Il faut donc le faire valider par le CA dans les meilleurs délais. Un trimestre est accordé à la nouvelle DG de l'ONEMA...

Le représentant du ministère chargé de l'Outre Mer se félicite de la prise en compte de l'Outre mer dans ce contrat

M REGNAULT Comité de Bassin Loire Bretagne : Apprécie que la DG vienne sur le terrain. Attire l'attention sur la nécessité d'éviter des doublons dans la recherche entre l'action de l'ONEMA et par exemple le CRESEBE dont il est président.

M COMMERE Ministère de la recherche : avec le précédent COB, l'ONEMA a joué un rôle essentiel d'évaluation dans le domaine de la recherche et il n'y a eu aucun doublon entre les budgets de la recherche et ce qui est financé par l'ONEMA.

Mme DEFOI (Office de l'EAU de Martinique) fait remarquer que si le COB n'est pas voté, la programmation ne va pas être votée, non plus. Demande que les offres de formation bénéficient également aux agents de l'Outre Mer.

G EUZENAT SN CGT : Remercie la DG et la DEB d'avoir différé le vote du COB La discussion n'a pas eu lieu avec l'échelon territorial c'est pourquoi on en est là.

D'autres échanges ont lieu entre différents administrateurs

Mme DUPONT KERLAN conclue : Le document rend compte des observations, On ne va pas tout reprendre à zéro, il faut juste un petit temps supplémentaire en tenant compte des remarques formulées sur le timing.

### **Point 3 : Programmation des activités de l'ONEMA pour 2013.**

A DELAUNAY (Directeur DCUAT) présente un power point sur l'appui technique aux politiques de l'eau, activité transversale à plusieurs niveaux... Les avis techniques seront améliorés

*NDR : Il est à noter que les avis techniques au sens large (dans le cadre de l'instruction des IOTA également) sont regroupés dans l'action territoriale.*

P FLAMMARION (directeur DAST) présente un pwt sur la formation, point essentiel. L'ONEMA fait faire par d'autres acteurs de formation si nécessaire et l'ONEMA fait des formations avec le centre du Paraclet qui doit être consolidé et qui devra évoluer

P VACHET SNAPE SOLIDAIRES fait remarquer qu'il est sans doute important d'améliorer la qualité des avis techniques mais que c'est surtout leur prise en compte dans le cadre de l'instruction des dossiers de police de l'eau qui n'est pas toujours optimale. Demande de faire passer des messages à ce sujet vers les services de l'Etat

M LECUSSAN rétorque qu'un avis n'est qu'un avis et qu'il n'est pas toujours suivi...

P FLAMMARION enchaine sur une présentation pwt sur Etudes et Recherche

A l'issue de la présentation M DIETMAN Comité de bassin Rhin Meuse déclare que l'arsenal est impressionnant. Mais se dit surpris car si la police de l'eau n'est pas pris en compte il n'y a pas d'effet suite aux contrôles. Dans la présentation de P FLAMMARION, on parle encore de parquets volontaires, mais il faut que la justice sensibilise les parquets pour qu'ils constituent de vrais leviers.

G EUZENAT SN CGT Il faut investir en Europe, oui, mais il faut aussi faire de l'Etude et Recherche propre et appliquée. Très réservé sur le découpage en 6 domaines, il manque deux sciences : L'économie de la nature et droit et socio politique, qui fait quoi, quid de la gouvernance ?

René LALLEMENT (Directeur DCIE) fait une présentation sur la connaissance environnementale. Partager la connaissance pour faciliter la mise en cohérence des instruments de la politique de l'eau (collecte et valorisation des données)

M LECUSSAN et Mme DUPONT KERLAN pressent M LALLEMANT d'abrèger.

*NDR: il est regrettable que le temps imparti pour tenir les CA soit toujours trop court et ne permet pas d'aller au fond des choses en laissant s'exprimer totalement les intervenants.*

M LALLEMENT s'efforce d'accélérer et enchaîne sur la production de données qui concerne pour les services territoriaux de l'ONEMA, les poissons, le réseau thermique, la continuité, l'hydro morpho. Une externalisation de 40% des pêches électriques du programme de surveillance est prévue à partir de 2013.

A DELAUNAY poursuit par un pwt sur le programme Police et Financement des politiques. Il faut appliquer la réglementation existante et améliorer le professionnalisme des agents, la qualité des contrôles. Il faut mettre en œuvre la complémentarité inter services. Les activités de police sont inscrites dans le plan de contrôle, l'ONEMA doit être force de proposition de ciblage sur les enjeux DCE, il faut associer les parquets, il faut donner une suite aux contrôles non conformes.

A DELAUNAY présente ensuite un document sur le financement des politiques spécifiques, concernant essentiellement le financement de projets AEP et assainissement dans les DOM.

S GRAVELLIER Secrétaire Générale de l'ONEMA présente à son tour un pwt sur le thème Management et soutien. Le management est présenté comme essentiel pour atteindre les objectifs du COB. Les priorités seront adaptées aux moyens, nécessaire motivation de la communauté de travail. Les RH sont décrites comme le levier du changement (*on passe de 905 ETP à 896...*) La masse salariale augmente, 1 million d'euros sont prévus pour la sortie du statut. Une cartographie des effectifs devra être réalisée.

M COMMERE souligne la qualité des interventions : Economie et efficacité des moyens publics...

F LESAGER FNPF revient sur la production de données et rappelle que les fédés de pêche fournissent des données.

P VACHET SNAPE SOLIDAIRES Déploie que les interventions des directeurs soient écourtées. Revient sur la présentation sur les études et recherches et rappelle que les services départementaux sont toujours en attente de vrais outils, utilisables au quotidien, par exemple pour déterminer un débit minimum biologique ou avoir des méthodes fiables de restauration des cours d'eau. La production d'études doit servir aussi et surtout aux agents de l'ONEMA qui sont en attente de données techniques. Concernant la police, quand auront nous des outils informatiques qui fonctionnent ?? OPALE montre ses limites, ce n'est plus acceptable. Au sujet du management, comment motiver la communauté de travail alors qu'il est envisagé de supprimer des postes dans les services départementaux ?? Nous sommes déjà sur des volumes d'agents en limite de crédibilité. Un SD de l'ONCFS comporte plus de 20 agents alors que dans le même département les agents de l'ONEMA ne sont que 3 (Mme GRAVELLIER fait observer qu'ils seront bientôt 4... !!!) Dans le budget affecté à la masse salariale si l'on se réjouit de la prévision de budget nécessaire à la transformation du statut ITA, où sont les crédits nécessaires à la transformation des 70 postes d'agents de catégorie C en B ?? Si rien n'est prévu faut-il croire que cette transformation se fera au détriment des effectifs ou qu'elle est déjà repoussée à 2014 ???

G EUZENAT SN CGT Soutient les propos de son collègue. Fait remarquer que les administrateurs ne peuvent pas percuter sur l'ensemble, ça va trop vite. Il y a peu d'opérationnel dans nos activités. Il y a de l'essaimage d'argent, de l'externalisation, on donne de l'argent aux autres, rien pour nous. Il faut sortir de l'embolisation, de l'asphyxie. L'encadrement va tout régler ? On est déjà mobilisés, mais ce n'est pas le remplissage de fiches d'indicateurs qui va nous rendre meilleurs. Le - 5% nous reste en travers de la gorge et maintenant - 7% pour 2013... un hommage appuyé aux fédés de pêcheurs est rendu.

B ROUSSEAU Association Protection Environnement. Interpelle sur les nitrates. L'ONEMA n'est pas concerné ??

M SCHMIDT répond sur les différents points :

Elargissement des sujets de recherche sur la socio économie, sociologie, oui, mais pas de doublons, l'eau doit payer l'eau. Sur les contentieux, la France a deux contentieux nitrates en zone vulnérable. Sur la police, c'est le point fort de la France qui présente beaucoup de contrôles beaucoup de procédures. La DEB reconnaît la police, et pour progresser la DEB est engagée dans la « démarche qualité » avec tous les acteurs de la police. Si l'expertise est collective la posture doit également être collective (même application de la police quelque soit

le point sur le territoire). A l'issue M LECUSSAN met ce point au vote. Ce n'était pas prévu, ce n'est pas une délibération

Contre SNCGT

Abstention SNAPE SOLIDAIRES (pas lieu de voter ce point)

La programmation est réputée adoptée, mais ce vote est très curieux, G EUZENAT en fera la remarque un peu plus tard.

#### **Point 4 : Programme d'interventions 2013 au titre de la solidarité interbassins**

A DELAUNAY fait une présentation sur ce sujet qui traite des programmes de financement des structures EP et assainissement dans les DOM et en Corse

La délibération est mise au vote :

Abstention : 2 (les deux OS)

La délibération est adoptée

#### **Point 5 : Conventions de partenariat**

René LALLEMENT présente une diapositive pour la compréhension des inters actions entre les différents partenaires

Patrick FLAMMARION présente un accord cadre avec IRSTEA, et les conventions de partenariat avec INERIS et INRA

René LALLEMENT présente les conventions de partenariat avec OIEAU, BRGM et ISRSTEA

M LECUSSAN propose de mettre aux votes les délibérations correspondantes.

M BARBESOL Ministère du budget : oppose le fait que le budget n'étant pas voté, on ne peut pas voter ces délibérations qui engagent le budget ! Demande le report de l'examen de ces conventions

M LECUSSAN : il apparait souhaitable, concernant les conventions techniques, de mettre les moyens derrière les projets.

M REGNAULT est embarrassé, les sommes sont importantes, il faut attendre le résultat de l'inspection de la cour des comptes

M SCHMIDT fait observer que si ce vote à lieu avant le vote du budget c'est à cause de lui, il ne peut pas rester l'après midi, mais confirme qu'on peut repousser le vote après celui du budget

G EUZENAT fait également remarquer qu'il n'y avait pas lieu de voter la programmation puisqu'elle a reçu un avis défavorable du CT.

Interruption de séance

Reprise 14h 30

Mme DUPONT KERLAN reprend la parole pour annoncer que les administrateurs auront communication au plus tard pour le CA de mars des conclusions de l'inspection de la cour des comptes. Demande une délégation pour engager les conventions seulement sur 2013.

M REGNAUL très réservé, d'accord pour voter le budget de l'ONEMA mais sur les conventions de partenariat, il faut être prudent

M BARBESOL est d'accord pour valider la proposition de la DG d'une délégation pour permettre la continuité des actions de l'Etat.

M DIETMAN également d'accord pour la délégation

M SCHMIDT souligne que le prochain CA est en mars, c'est le 1<sup>er</sup> trimestre donc le timing est bon, on aura les conclusions du COB et du rapport de la cour des comptes. Il appui la proposition de la DG.

M LECUSSAN demande qu'on prépare la délégation pour que la DG de l'ONEMA puisse engager 6 mois de financement des conventions.

### **Point 7 : Décisions modificative N°2**

M DEFRANCHESCI DFL présente un pwt sur les aspects financiers. Deux délibérations sont mises aux votes :

Délibération portant approbation du BP 2012 Hors ecophyto

2 abstentions (les deux OS)

Délibérations portant approbation de la DM2 du SCAD écophyto

SN CGT : contre

SNAPE SOLIDAIRES : abstention

Les deux délibérations sont adoptées

### **Point 8 : Budget primitif 2013**

Mme GRAVELLEIER présente un pwt.

Rappelle le million d'euros prévu pour le statut et l'augmentation de 1,3 M€ pour financer l'augmentation du CAS pension + pension de retraite.

Le fonctionnement propre à l'ONEMA

15,87 M€ en 2012

14,76 M€ en 2013 soit - 7% !!!

*NDR : Les montants sur les fonctions de base (carburant, frais de déplacements) sont maintenus, mais l'enveloppe habillement est en diminution, alors que certains agents ont demandé la possibilité d'acquiescer une tenue de représentation. Cette demande a été repoussée d'un revers de main par un agent qui ignore tout des conditions de travail des agents sur le terrain.*

Le détail des coûts par destination est ensuite indiqué.

Le budget est mis au vote

Contre : 2 voix (les deux OS)

Le budget est adopté

### **Point : 6 Bilan de mise en œuvre et programmation du plan écophyto 2018**

Mme SOUBEYRAN fait une présentation du plan ecophyto.

M LECUSSAN s'interroge sur l'utilité des fermes pilotes.

M ROUSSEAU rappelle qu'au dernier CA le plan ecophyto a reçu un vote de défiance. Nous voulons des résultats en rapport avec les sommes engagées.

M SCHMIDT rappelle que les outils fiscaux sont favorables à la réduction

P VACHET SNAPE SOLIDAIRES fait observer que par expérience de service, la majorité des infracteurs verbalisés ont suivi le stage certi phytos ! Le stage n'est suivi que comme un mal nécessaire pour pouvoir acheter des produits. D'autre part, souligne que la remarque exprimée au dernier CA sur la note de la DEB qui ordonne aux agents chargés des contrôles phytos de ne prendre en compte que les cours d'eau BCAE pour le respect des zones non traitées laisse toujours les agents de l'ONEMA dans une position très délicate, désobéir à une instruction ou commettre le délit de ne pas relever les infractions phytos.

M LECUSSAN sourit mais fait observer que la DEB a entendu et qu'elle donnera une réponse favorable (on ne sait pas quand....)

Mme SOUBEYRAN demande un renforcement des contrôles en synergie avec le SRAAL et indique qu'il faut sanctionner les infracteurs qui ont suivi la formation certi phytos

M LECUSSAN organise la visite pédagogique prévue en Bretagne en février 2013. et propose de voter l'approbation du budget primitif ecophyto 2013

Contre : 2 (dont SN CGT)

Abstention : 8 (dont SNAPE SOLIDAIRESS)

Le budget primitif est adopté.

M LECUSSAN propose ensuite de voter l'autorisation de signer des conventions pour le plan de réduction des pesticides

Contre : 1 SN CGT

Abstention : 8 (dont SNAPE SOLIDAIRESS)

La délibération est adoptée.

Retour ensuite au point 4 sur les conventions de partenariat

M LECUSSAN fait voter la délibération qui est adoptée sans la voix du SNAPE et de la CGT

### **Point : 9 Questions diverses**

M LECUSSAN propose de voter une délibération pour l'adhésion de l'ONEMA à Aquacampus, nouvelle association regroupant 6 établissements dans le but de concevoir et déployer des formations dans le secteur de l'eau.

M LECUSSAN est très réservé mais l'engagement financier est modique (2500€).

M BARBESOL (budget) Est ce nécessaire ? L'économie est facile. Quelle est la dynamique ?

M LECUSSAN propose de modifier la délibération et de n'engager l'ONEMA que pour 2013. On passe au vote

Contre : 4 voix (dont les deux OS)

Abstention : 2 voix

Délibération adoptée

Mme GRAVELLIER fait un point d'information sur le marché concernant les applications informatiques du système d'évaluation de l'état des eaux (SEEE)

Mme GRAVELLIER propose ensuite une délibération autorisant la directrice de l'ONEMA a procéder à la vente de deux immeubles dans la Nièvre et dans le Tarn.

P VACHET SNAPE SOLIDAIRES demande quelles étaient les destinations de ces immeubles ? Étaient-ils utilisés par des agents des services départementaux

Mme GRAVELLIER répond qu'il s'agit de piscicultures.

On passe au vote :

Adoptée à l'unanimité

Fin de la séance à 17H00

Prochain CA prévu en mars 2013.

Votre représentant au CA de l'ONEMA

---